

SÉANCE ORDINAIRE D'AJOURNEMENT DU 22 AVRIL 2014

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le mardi 22 avril 2014, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers, Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinski et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Taillefer, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2014.04.86

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

- A. **Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)**
 - 1. Adoption de l'ordre du jour
- B. **Gestion financière (rapport budgétaire, virement de crédits et paiement des comptes)**
 - 1. Dépôt et présentation du rapport financier au 31 décembre 2013.
- C. **Gestion administrative**
 - 1. Embauche d'un inspecteur en urbanisme et en environnement (remplacement 6 mois)
 - 2. C.C.U- nomination des membres
- D. **Contrat et appel d'offres**
- E. **Avis de motion**
- F. **Adoption des règlements**
- G. **Sécurité publique**
- H. **Transport routier (Travaux publics, voirie...)**
- I. **Hygiène du milieu**
- J. **Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**
- K. **Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)**
- L. **Divers**

Période de questions

- M. **Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 préparé par Amyot Gélinas, comptables agréés, est déposé à la table du conseil. Le directeur général en fait la présentation aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes à la séance.

Les membres du conseil acceptent le rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 tel que préparé par Amyot Gélinas, comptables agréés.

SÉANCE ORDINAIRE D'AJOURNEMENT DU 22 AVRIL 2014

GESTION ADMINISTRATIVE

2014.04.87

EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT (poste de remplacement 6 mois)

CONSIDÉRANT la publication de l'offre de service pour un inspecteur en bâtiments et en environnement poste de remplacement pour 6 mois;

CONSIDÉRANT que madame Amélie Vaillancourt Lacas a postulé à ce poste et qu'elle a été retenue par le comité pour occuper ce poste;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

De retenir les services de madame Amélie Vaillancourt Lacas comme inspectrice en bâtiments et en environnement pour un poste de remplacement de 6 mois, et ce, à partir du 24 avril 2014 jusqu'au 15 octobre 2014. Son traitement salarial est celui prévu à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

C.C.U. – NOMINATION DES MEMBRES

Il est convenu de reporter la décision à la séance ordinaire du 12 mai 2014.

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

Aucun sujet à l'ordre du jour.

AVIS DE MOTION

Aucun sujet à l'ordre du jour.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à l'ordre du jour

TRANSPORT ROUTIER

Aucun sujet à l'ordre du jour

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun sujet à l'ordre du jour.

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

Aucun sujet à l'ordre du jour.

DIVERS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

SÉANCE ORDINAIRE D'AJOURNEMENT DU 22 AVRIL 2014

Le conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées qui portent sur les sujets suivants :

- Vente de la niveleuse
- 496, chemin du Lac-Chaud
- Correspondance – R. Therrien – Association des propriétaires du Lac Chaud

2014.04.88

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

De lever la séance ordinaire d'ajournement, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 16.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Céline Beauregard

Jacques Taillefer